

Faits marquants de la CdP 16 à la CLD : Mardi 10 décembre 2024

Ce mardi a marqué la « Journée de la Résilience » à la 16^e réunion de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CdP 16 à la CLD). Au cours de la journée, diverses sessions ont été consacrées au renforcement de la résilience face aux menaces croissantes de la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse (DDTS), de la pénurie d'eau et des tempêtes de sable et de poussière (TSP). Dans le même temps, les délégués ont dû forcer leur propre résilience pour suivre près de douze heures de négociations dans les différents groupes de contact.

Dans la matinée, le Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention (CRIC) a tenu une brève séance pour examiner les points de l'ordre du jour relatifs à la garantie d'investissements supplémentaires et aux relations avec les mécanismes financiers, ainsi que le programme de travail de la prochaine session du Comité.

Les groupes de contact se sont réunis tout au long de la journée et les délégués se sont acharnés à négocier des projets de décision sur divers points de l'ordre du jour du CRIC, du Comité d'ensemble (COW) et du Comité de la science et de la technologie (CST). Le groupe de contact du COW sur le budget et le groupe informel sur la sécheresse se sont également réunis. Un groupe informel a par ailleurs examiné le projet de décision sur l'amélioration des procédures de communication de l'information, ainsi que la qualité et la présentation des rapports à soumettre à la CdP.

Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention

Garantir des investissements supplémentaires et relations avec les mécanismes financiers : Louise Baker, Directrice générale du Mécanisme mondial du Secrétariat de la CLD, a présenté les documents correspondants ([ICCD/CRIC\(22\)/5](http://iccd/cric(22)/5) et [ICCD/CRIC\(22\)/INF.1](http://iccd/cric(22)/inf.1)).

L'UE a souligné la nécessité de faire participer des partenaires techniques, de renforcer les mécanismes de suivi en les dotant notamment de marqueurs sensibles au genre, et de visibiliser les flux financiers. Le délégué a demandé des informations sur les façons de mobiliser des ressources, notamment comment remédier aux subventions préjudiciables et les réorienter. Il a invité le MM à indiquer les sources et la méthodologie pour les flux nationaux et privés. Il a déclaré que tout renforcement du MM devrait se faire avec des fonds volontaires et a noté le potentiel des stratégies nationales de financement sur les objectifs liés à la terre pour développer et élargir le travail avec les banques internationales de développement et les institutions financières.

L'ARGENTINE a appuyé la définition d'objectifs pour la mobilisation des ressources et a discuté de la nécessité pour

les populations de sa région d'identifier et de mobiliser des ressources. Le délégué a déclaré que le MM a un rôle à jouer dans la recherche de ressources auprès de différents fonds et plateformes travaillant dans les domaines de l'environnement et de l'agriculture ainsi que dans différents domaines thématiques.

L'ÉQUATEUR a noté les progrès accomplis dans l'établissement d'objectifs volontaires de Neutralité en matière de dégradation des terres (NDT) et l'amélioration des systèmes de surveillance et de communication de l'information. La délégation a instamment demandé que des ressources financières supplémentaires soient allouées à la promotion de l'innovation et au renforcement des capacités nationales.

Les ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ont souligné l'importance des petites subventions et la nécessité d'une collaboration avec les gouvernements, les organismes multilatéraux et les parties prenantes concernées pour fournir un financement mixte. Elles ont suggéré d'intégrer la mobilisation des ressources à la cible 3 de l'Objectif de développement durable (ODD) 15, et d'assurer un niveau adéquat de ressources aux initiatives en cours dans le cadre du MM en matière d'égalité de genre, de régimes fonciers pour la NDT, de TSP et de pâturages. Un des délégués des OSC a décrit une série de priorités, notamment l'agriculture durable, l'eau, la restauration des terres et des écosystèmes, les indicateurs de la NDT, la résilience climatique, les emplois verts, les initiatives économiques durables telles que l'agroforesterie et l'écotourisme, la protection des défenseurs des terres et les plateformes numériques.

Programme de travail de la 23^e session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention : Le Président a exhorté le CRIC à achever ses travaux afin de pouvoir examiner le programme de travail de la 23^e session du Comité.

Groupes de contact

COW : Le groupe de contact du COW s'est réuni toute la journée, en commençant par une mise à jour du facilitateur du groupe informel sur **la sécheresse**. Il a fait état des progrès accomplis dans la recherche d'une convergence en vue de la création d'un groupe de travail intergouvernemental spécial et a indiqué que quatre éléments avaient été définis dans l'annexe : les objectifs, le processus, l'examen transversal et le mandat. La principale question en suspens à ce stade était celle de savoir si les Parties vont négocier un cadre ou un protocole.

Les délégués ont ensuite repris les discussions sur **les régimes fonciers**, où ils ont rapidement examiné plusieurs paragraphes, en trouvant des terrains d'entente et en faisant des compromis.

En ce qui concerne le paragraphe sur les synergies entre les Conventions de Rio, de longues discussions ont porté sur : la terminologie, y compris sur la référence à la « sécurité » foncière ou aux « questions » foncières; sur la référence à la mise en œuvre; et sur la question de savoir si les Parties devraient prendre

des mesures « pour accélérer » ou « en vue d'accélérer » les progrès dans la réalisation des ODD. Certaines Parties ont émis des réserves sur une proposition de paragraphe invitant les Parties à envisager de désigner des points focaux nationaux sur les régimes fonciers et de fournir un appui à ce sujet.

Un long débat s'en est suivi sur les multiples options pour un paragraphe concernant la fourniture d'un appui financier et technique afin de concevoir et de mettre en œuvre des systèmes d'administration foncière pour améliorer la gouvernance responsable des régimes fonciers, conformément aux Directives volontaires sur la gouvernance responsable des régimes fonciers dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale (VGGT), et d'appuyer la tenue sur demande des consultations nationales dans le but d'intégrer les régimes fonciers dans la NDT. Finalement, les Parties ont décidé de créer un petit groupe chargé d'examiner ce paragraphe ainsi que les paragraphes relatifs aux points focaux sur les régimes fonciers.

Le groupe de contact est ensuite revenu sur le projet de décision relatif aux migrations. Après avoir tranché sur la terminologie « les migrations forcées et les déplacements », le groupe a nettoyé les alinéas du préambule concernant les « écosystèmes terrestres » dont la dégradation est reliée à la sécurité alimentaire et à la disponibilité de l'eau, et un alinéa relatif aux groupes vulnérables.

Il est ensuite passé au texte du dispositif, en acceptant un paragraphe sur le développement territorial. Au sujet de la mise en œuvre de la gestion durable des terres et des écosystèmes, les Parties ont longuement discuté : de l'éventuelle inclusion d'une mention relative au soutien du financement international; de la référence et du lien appropriés vis-à-vis de la planification de l'utilisation des terres; et la pertinence de faire référence à la conservation.

Concernant le paragraphe sur le soutien à la mise en œuvre des initiatives, les Parties ont discuté de la façon de faire correctement référence au lien entre la sécurité foncière, la DDTS et les migrations, et certaines Parties ont souhaité faire uniquement référence aux « régimes fonciers ». Les Parties ont également discuté de la pertinence d'inclure des qualificatifs concernant la disponibilité des ressources.

CST : Le groupe de contact du CST s'est réuni toute la journée. Dans les délibérations textuelles sur les **tendances de l'aridité**, les progrès ont d'abord été rapides, mais le paragraphe sur la collaboration avec d'autres organes s'est révélé controversé, certaines Parties préférant inclure une référence spécifique à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques et à l'Accord de Paris, tandis que d'autres préféreraient conserver un libellé général sans nommer d'organes spécifiques. Une Partie a suggéré qu'un petit groupe se réunisse pour examiner les trois différentes propositions afin de trouver un compromis.

Les délibérations sur le reste de la décision concernant les tendances et les impacts de l'aridité se sont poursuivies toute la journée, et une Partie s'est proposée en tant que facilitatrice pour ces négociations. De bonnes avancées ont été réalisées à l'issue d'une série de discussions bilatérales et le groupe de contact s'est mis d'accord sur l'ensemble de la décision en milieu d'après-midi. Le groupe est convenu de déplacer le paragraphe relatif au transfert de technologies vers le projet de décision du CST sur le partage des connaissances, le transfert de technologies et l'innovation.

Au sujet du projet de décision suivant, qui portait des recommandations émanant de l'analyse de l'Interface Science-Politique (IPS) du Sixième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (RE6 du GIEC), les délégués ont discuté de la pertinence d'encourager les Parties à redoubler d'efforts pour promouvoir la gestion durable des terres, en particulier celles des terres agricoles. Après de

longues discussions, ils sont convenus de supprimer le paragraphe en question.

Ils ont également évoqué la réduction au minimum des compromis entre les divers services écosystémiques et la biodiversité, et entre les différents objectifs socio-économiques, y compris l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci. Dans ce contexte, ils ont examiné comment les paragraphes s'harmonisaient avec les définitions du GIEC et de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES). De nouvelles consultations informelles n'ont guère progressé.

Après avoir placé entre crochets un paragraphe faisant référence aux subventions et aux mécanismes de financement, en attendant la résolution de l'alinéa du préambule relatif à ce sujet, les délégués ont rapidement parcouru le reste du texte de décision. Le groupe de contact a décidé de passer au projet de décision suivant, et la facilitatrice a encouragé les Parties à poursuivre les consultations informelles en dehors du groupe de contact.

Le groupe a entamé les discussions sur le projet de décision relatif au partage des connaissances, au transfert de technologies et à l'innovation, et les délibérations se sont poursuivies dans la nuit.

Autres groupes de contact et informels : Le groupe de contact du CRIC a examiné dans l'après-midi le projet de décision sur la collaboration avec le Fonds pour l'environnement mondial. Le groupe de contact du COW sur le budget a continué d'avancer, tout comme le groupe informel sur la sécheresse. Un groupe informel relevant du groupe de contact conjoint CRIC-CST a fait des progrès sur le projet de décision relatif à l'amélioration des procédures de communication des informations, de la qualité et des formats des rapports à soumettre à la Conférence des Parties.

Dans les couloirs

Les Parties négocient au moins 26 décisions en même temps à la CdP 16. Au vu du nombre de ces textes, et de la vitesse à laquelle les Parties en discutent, un participant a dit « c'est comme un mirage dans le désert » pour décrire la montagne de décisions sur lesquelles les négociateurs doivent trouver un accord.

Les réunions des groupes de contact se sont intercalées tout au long de la journée, avec des sessions de plus en plus longues et intenses, poussant les délégués à demander au Secrétariat des rassemblements, des pauses nécessaires et des collations. Le rythme a amené certains groupes de contact à des prolongations qui ont empiété sur les plages horaires d'autres groupes. Certaines délégations couraient entre les groupes de contact et les réunions informelles, en se heurtant à des difficultés pour répartir leur temps. Quoi qu'il en soit, les pourparlers se sont prolongés jusque dans la nuit de ce mardi, malgré les appels de certains délégués à terminer plus tôt. Le groupe de contact du COW chargé des questions diverses a entamé les négociations à 10h et s'est poursuivi pendant 12 heures avec seulement quelques courtes pauses.

Tout le monde n'est pas pessimiste. « Ce processus est lent, a déclaré un délégué, mais pas plus lent que les négociations sur les changements climatiques. » D'autres pensent que le calendrier est à la fois inexorable et prometteur. « Les délégués prennent leur temps pour s'assurer de la bonne qualité et de l'intégrité de leurs décisions sur des questions vraiment cruciales », a souligné quelqu'un en rappelant l'importance que revêtent les résultats décisionnels significatifs et efficaces. Et de poursuivre « tout ceci aura valu la peine si on parvient à de bonnes avancées sur la gestion durable des terres durant cette CdP 16 ».

Finalement, des sentiments contrastés d'espoir et d'inquiétude ont circulé dans les couloirs. Interrogés sur l'état des pourparlers, un délégué courant d'un groupe de contact à un autre a répondu « Oh non, nous sommes déjà mardi ! », tandis qu'un autre s'est exclamé « Ne vous inquiétez pas, nous ne sommes que mardi ! »